



## L'ARMÉE DOIT SERVIR LE PEUPLE AFRICAIN : L'exception togolaise grâce à la France ?

COMMUNIQUÉ DU 15 novembre 2021 ADRESSÉ AU PEUPLE TOGOLAIS

RESEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET  
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) qui transmettra.

### INTRODUCTION : FAURE GNASSINGBÉ VIOLE LE DROIT DE REVENIR DANS SON PAYS ET D'EN REPARTIR

Selon l'article 12 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples<sup>1</sup>, « toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat, sous réserve de se conformer aux règles édictées par la loi » ; « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays » ; « Ce droit ne peut faire l'objet de restrictions que si celles-ci sont prévues par la loi, nécessaires pour protéger la sécurité nationale, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques ».

Or, les agents militarisés de l'Etat Gnassingbé considèrent qu'ils sont au-dessus des textes juridiques fondés sur les valeurs. C'est ainsi qu'au Togo, les agents militarisés du Service central de renseignements et d'investigations criminelles (SCRIC) ont kidnappé sans mandat au cours d'un court séjour au Togo, M. Jean-Paul Oumoulou, membre de la diaspora togolaise en Suisse, et retiennent en prison, sans procès équitable, de nombreux innocents, dont M. Aziz Abdoul Goma<sup>2</sup>, ressortissant irlandais et 15 de ses co-détenus, M. Djimon ORE, Président du parti politique Front des patriotes pour la démocratie (FPD), les prisonniers moins connus<sup>3</sup> ainsi que tous des combattants de la liberté et de la dignité du Peuple togolais.

Le Comité pour la libération des prisonniers politiques au Togo ne tardera pas à publier une liste actualisée des Togolaises et Togolais qui subissent l'arbitraire du système Gnassingbé, système profitant des abus de pouvoir et des abus de droit occasionnés, entre autres par des militaires, soutenant un système qui les nourrit aux dépens du Peuple togolais. Toutes les victimes seront considérées comme « parties civiles » dans les procès qui s'engageront pour rétablir la vérité et la justice. En effet, l'illégalité et l'anticonstitutionnalité de Faure Gnassingbé en tant que Président du Togo, chef des militaires qui violent la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, est un motif sérieux pour qu'une justice indépendante puisse dire le droit.

### 1. LA FIN D'UNE ARMÉE AFRICAINE « EUROCENTRIQUE »

Le continent africain a régulièrement été mis en avant comme le siège de l'autocratie politique et de l'absence de responsabilité des dirigeants envers les Peuples africains. Le rôle des pays occidentaux, ex-colonisateurs, nouveaux néo-colonisateurs sont régulièrement sous-estimés. Pourtant, ce sont les mêmes dirigeants occidentaux qui se plaignent de l'immigration africaine vers l'Europe. Ce sont les mêmes dirigeants qui interviennent auprès des Chefs d'Etat africains pour qu'ils s'éternisent au pouvoir en ne respectant pas les Constitutions de leurs pays respectifs. Ce sont les mêmes qui insistent pour que les règles éthiques et d'appel



d'offres ne soient pas suivies pour que les entreprises françaises, souvent en perte de vitesse en termes de compétitivité, puissent encore remporter des marchés.

Ce sont les mêmes qui discrètement limitent l'accès à des emplois, à des logements, à l'égalité des chances en Europe, puis s'organisent pour que les dictateurs et autocrates africains empêchent la Diaspora indépendante et consciente de rentrer dans son pays d'origine pour y occuper des postes de responsabilité, organiser les alternances politiques ou créer et diriger des entreprises. Alors quand des coups d'État constitutionnels ou militaires interviennent du fait de ceux que les mêmes dirigeants occidentaux soutiennent, le coup d'État est validé. Lorsque le coup d'État arrive comme une surprise avec des soutiens extérieurs à ces dirigeants néocoloniaux, alors face à une possibilité de la fin de la postcolonie, tout est mis en œuvre pour que toute transition politique puisse « capoter » ...

Alors, pour ne pas apparaître sur la photo comme des néocoloniaux, ce sont les dirigeants africains, les institutions africaines qui sont appelés en renfort pour offrir, comme par hasard, une position qui défend systématiquement la position néocoloniale. Alors face à une fronde anti-ex-pays colonial en Afrique francophone, certains dirigeants occidentaux jouent les « surpris », les « étonnés », les « innocents » ... pourtant c'est bien l'arrogance et le mépris du Peuple et du citoyen africain noir qui sont en jeu, bien avant la lutte pour l'indépendance économique.

Le dernier coup d'État militaire en Afrique s'est produit le lundi 25 octobre 2021, au Soudan. Les militaires n'ont pas respecté leur engagement et refusent de céder la place au gouvernement civil. Selon Techpoint<sup>4</sup>, l'Afrique a connu 83 tentatives de coup d'État depuis 1990, dont 42 ont abouti. Ces coups d'État sont majoritairement considérés comme des menaces pour un processus démocratique apaisé et fondé sur la vérité des urnes. Bref, la transmission du pouvoir en Afrique n'est pas pacifique. Au centre du problème l'armée et les militaires africains. Mais des Africains seulement ? Bien sûr que non ! Quelques exemples et la mise en exergue du Togo permet de mieux éclairer la complexité du sujet. Il faut pour cela se détacher de l'approche « eurocentriste » pour épouser une approche « afrocentrique ».

Sur le terrain, aucune manifestation contestant la mauvaise gouvernance de Faure Gnassingbé n'est possible. Déclarée illégale, interdite ou alors chantage sur les organisateurs ou leurs familles de la part du pouvoir militarisé de Faure Gnassingbé, aucune « communauté internationale ou africaine » ne s'émeut. Pourtant il s'agit d'une atteinte grave à la Constitution. De fait, le régime militaro-civil a choisi de faire jouer son droit de « préemption » son existence. Comment ? En utilisant deux méthodes bien rôdées :

- kidnapping des défenseurs de la liberté et de la démocratie par les militaires, notamment les agents du Service central de renseignements et d'investigations criminelles (SCRIC), sans mandat ; puis
- inculpation à posteriori avec négation de la présomption d'innocence et le droit à se défendre librement des « allégations du Gouvernement ».

C'est ainsi qu'un membre de la Diaspora togolaise vivant en Suisse et en vacances au Togo, Jean-Paul Oumolou, ambassadeur et membre du Gouvernement en exil d'Agbéyomé Kodjo et membre de la Dynamique Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro a été kidnappé par les militaires le 4 novembre 2021. Face à cette lâcheté, quatre chefs d'inculpation sans preuves ont été avancées par les représentants de Faure Gnassingbé. Il est reproché à ce citoyen de s'exprimer publiquement dans les réseaux sociaux. Les autorités togolaises, déterminées à museler les « réseaux sociaux » tentent d'utiliser Jean-Paul Oumolou pour faire cesser les « critiques » dans les réseaux sociaux et dans les médias car il y a plusieurs autres prisonniers qui, nationaux, bi-nationaux et même étrangers qui croupissent dans les prisons togolaises sans jugement, sur base d'accusation unilatérale, et ne pouvant soutenir la contradiction devant une juridiction indépendante. Donc ce n'est pas à Jean Paul Oumolou seulement que Faure Gnassingbé et ses militaires en veulent. C'est à toute la Diaspora togolaise. Les « allégations » du pouvoir Gnassingbé se résumeraient à quatre :



- appel du peuple et de l'armée à l'insurrection sans en apporter la preuve ;
- diffusion de fausses nouvelles sans en apporter la preuve ;
- apologie du crime sans en apporter la preuve, alors que le régime Gnassingbé a systématiquement « neutralisé » tous les procès en son encontre sur les sujets similaires ;
- outrage à l'autorité publique sans précision et avec une définition unilatérale de l'outrage.

La réalité est que l'Etat togolais est de plus en plus militarisé. Il y a là, une véritable incapacité pour les militaires togolais à comprendre ce qui est inscrit dans la Constitution togolaise unilatéralement adoptée par Faure Gnassingbé en 2019, la Charte africaine des Droits de l'Homme et des nombreux textes sur les libertés individuelles. Autrement dit, la définition du droit est une traduction militaire du droit à « silencer » la citoyenne et le citoyen togolais. Elles et ils sont nombreux en prison à subir le « fait du Prince », un acte arbitraire du système et de l'Etat Gnassingbé, auquel les citoyennes et citoyens togolais, y compris deux de la Diaspora doivent se soumettre. A défaut, des mesures de « corrections corporelles, psychiques, ésotériques » dont les traitements inhumains et la torture sont planifiés, non sans avoir au préalable balisé le tout sous une forme juridique de l'arbitraire, du vice de forme et du vice de procédure. Même un ressortissant irlandais, M. Aziz Abdoul Goma et bien d'autres moins comme M. Djimon Oré, Chef parti politique, ainsi que de nombreuses femmes qui ne peuvent parler des abus qu'elles subissent.

Bref, RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA en appellent au Peuple togolais de comprendre que demain, ce sera le tour de n'importe lequel d'entre eux. Aussi, une organisation doit se mettre en place pour faire peser des sanctions sur le Gouvernement militaro-civil togolais et exiger sa démission. Le problème est que les militaires en zone franc sont des gardiens de l'ordre colonial.

## 2. LES MILITAIRES EN ZONE FRANC ET AILLEURS : GARDIENS DE L'ORDRE NEOCOLONIAL

L'histoire des Etats africains colonisés par la France avant et depuis leur indépendance juridique montre que le rôle assigné à tout ce qui fait office de gardiens de l'ordre public répond d'abord à des intérêts directs ou indirects de structures liées à la France,

- que ce soit l'Etat français et ses services de renseignements, de coopération, voire de la légion étrangère ;
- ou que ce soit des structures privées, prolongement ou pas des intérêts français dans l'espace considéré comme un « pré-carré ».

Les militaires ou forces dites de « sécurité » sont d'abord des gardiens de l'ordre ancien colonial, post-colonial ou néocolonial, ce qui revient d'abord à assurer en priorité la défense des intérêts de la France dans les territoires où ils opèrent.

Ensuite, plusieurs de ces militaires ou agents de l'ordre - secret ou pas- sont cooptés dans le système sécuritaire national comme dans toutes les structures entrepreneuriales appartenant à des ressortissants français, ou sous gestion française, ou encore affiliées, ce qui revient à défendre d'abord les intérêts non pas de la France en tant qu'Etat, mais des responsables d'entreprises ou de propriétés appartenant à une oligarchie dominée par des Français ou leurs représentants locaux.

Ces représentants locaux, en collusion avec les militaires, ont compris qu'il s'agit là d'une situation de rente et, sous injonction ou par intérêt personnel, le tout aux dépens du peuple africain, ont choisi, souvent par la force, la violence, l'abus du droit et plus subtilement, la contrevérité des urnes, de se maintenir au pouvoir tant en occupant la quasi-totalité des postes décisionnels dans le pays, soit de disposer d'une capacité de nuisance,



notamment dans la logistique, pour se faire payer ce qu'ils considèrent comme un « dû », pour leur coopération avec toutes les structures défendant les intérêts français et de ressortissants français en Afrique en zone franc.

La collusion entre les militaires et les civils défendant les intérêts étrangers avant les intérêts nationaux a conduit à une forme d'acceptation, voire d'obligation de non-respect des Constitutions africaines choisies par les peuples, et rapidement à l'institutionnalisation des anti-valeurs comme mode de gouvernance publique et privée dans la plupart des pays africains francophones ayant des liens de subordination militaire, économique, financier et souvent politique, systématiquement non avoués, avec les ex-pays coloniaux. Le ruissellement de l'argent tout au long de cette chaîne de valeurs des intérêts bien compris n'explose que lorsqu'il y a des dissensions internes sur les inégalités liées au ruissellement du haut vers le bas.

En effet, soit par ignorance, soit par gourmandise ou soit parfois sous de prétexte de répondre à des demandes du « peuple », les militaires qui s'approprient le pouvoir en Afrique, souvent sous le couvert d'une forme de patriotisme débridé qui exclut souvent la transparence, la démocratie et la vérité des comptes publics, finissent par s'accaparer le pouvoir, de manière visible ou invisible.

Avant que l'accaparement du pouvoir politique n'ait lieu, souvent par un coup d'Etat militaire, sanglant ou pas, il faut bien se rendre compte que les militaires contrôlaient le pouvoir civil sans parfois que le peuple africain ne s'en rende compte. Comment ? Par le phénomène du chantage sur la sécurité des civils, tenants du pouvoir, soit par le chantage d'une participation imposée dans l'octroi d'avantages économiques et financiers directs, souvent sous formes de rentes de situation en occupant des postes, des titres ou encore en se retrouvant membres de conseils d'administration quand il ne s'agit pas de contrôle de pans entiers du commerce local, avec une préférence sur les ponctions directement au niveau des transactions douanières. Mais les militaires peu éthiques ne font qu'emboîter le pas aux dirigeants qui ont promu la corruption, l'absence de vérité des comptes publics et son corollaire, l'impunité au rang des anti-valeurs institutionnalisées.

Il faut s'assurer que le coup d'Etat ne résulte pas en un Etat militarisé dans la période post-coup d'Etat, avec ou sans militaire à sa tête, ce qui est le cas du Togo<sup>5</sup>, surtout quand la CEDEAO a systématiquement approuvé tout ceci.

### **3. L'ALIGNEMENT DES CHEFS D'ETAT FRANCOPHONES DE LA CEEAO (DIT CEDEAO) SUR LES DIRIGEANTS MONDIALISTES**

Il y a de nombreuses défaillances des dirigeants des Etats africains, tant aux plans nationaux que régionaux. Ce sont ces défaillances qui ont permis aux militaires, membres de cellules ésotériques, de contrôler les civils au pouvoir, ces derniers travaillant souvent et en priorité pour la défense d'intérêts étrangers, non sans récupérer au passage leur dû, ce à quoi ils estiment avoir droit pour défendre les intérêts néolibéraux des étrangers.

La contrepartie a conduit les pouvoirs néolibéraux occidentaux à tout faire pour maintenir au pouvoir des oligarchies militaro-civilo-ésotériques qui ont fait allégeance aux dirigeants officiels et officieux d'une part, privés ou publics d'autre part dans le monde. Ces nouvelles puissances discrètes, il y a encore quelques années, sont de plus en plus décomplexées, ne se cachent plus comme avant et sont souvent regroupées sous le terme générique de « mondialistes ».

Ce sont des adeptes d'une idéologie, prônée entre autres, par le Forum économique mondial de Davos et d'une nouvelle organisation mondiale de la société qui a pour caractéristique de désavouer l'utilité et le rôle des Etats-nations afin de les intégrer dans une mouvance politique, ésotérique, militaire et économique d'un monde post-industriel uniformisé prônant la négation de Dieu et l'usurpation de la démocratie participative des peuples. Ce nouvel ordre économique mondial qui se décline autant en ordres social, environnemental, culturel et culturel



recrute tout particulièrement parmi les populations africaines anti-panafricanistes. Les chefs d'Etat africains qui ont fait l'objet de coups d'Etat dans les premières années de décolonisation et d'indépendance étaient des cibles privilégiées (Sylvanus Olympio au Togo, Patrice Lumumba au Congo (démocratique), Kwame Nkrumah au Ghana, etc.).

La négation du droit fait partie intégrante du processus anti-valeurs tout en recouvrant les oripeaux de la démocratie dévoyée et d'une légalité imposée par le pouvoir -autocratique ou pas- en place. Il s'agit entre autres :

- du non-respect de la Constitution avec les modifications intempestives et ajustées selon les besoins ;
- du non-respect de la durée des mandats électifs ;
- de l'organisation d'élections fondées sur la non-transparence avec l'impossibilité de vérifier les bulletins au niveau des bureaux de vote par un affichage immédiat, une fois le procès-verbal certifié par des vérificateurs indépendants et les représentants des partis politiques ;
- de l'informatisation du processus électoral permettant à la Commission électorale nationale de se passer des résultats effectifs pour produire des résultats maquillés du fait des interférences dans le système informatique ;
- de la malveillance fondée sur la brutalité des militaires et des milices affiliées pour empêcher les organisations de la société civile, avant, pendant et après le vote, de procéder à la récolte de preuves de fraudes et de falsifications, ce avec violence et morts de citoyens ;
- de la trahison collective des chefs d'Etat de l'organisation sous-régionale qui, sans « tam-tam », ont supprimé l'objectif du développement régional pour ne retenir que le volet économique.

Ainsi l'utilisation du sigle CEDEAO est un dol et une tromperie des peuples africains car la CEDEAO est devenue de fait la CEEAO, à savoir la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et ne sera plus tenue responsable d'assurer le développement dans la sous-région. Les dirigeants non démocratiques de la CEEAO, dite abusivement CEDEAO, ne contestent jamais les coups d'Etat constitutionnels, ni d'ailleurs les coups d'Etat militaires dès lors que ces coups d'Etat ont pour objet de préserver et de faire perdurer les intérêts de certains pays néocoloniaux ou des entreprises multinationales néocoloniales, le cas du Togo peut être cité et il est un bon exemple du « deux poids, deux mesures de la CEEAO.

Le principe de subsidiarité consiste en un transfert de pouvoir selon lequel une autorité régionale ou continentale africaine ne peut prendre en charge des pouvoirs que si ces pouvoirs et les actions qui leur sont attachées, ne peuvent pas être réalisés à l'échelon national, permettent des abus qui permettent de justifier des ingérences d'une institution régionale dans les affaires politiques nationales. Mais aujourd'hui en Afrique, il s'agit là d'une porte béante facilitant l'intrusion d'une certaine ingérence néocoloniale dans la politique de pays africains en phase de transition<sup>6</sup> non anticipée et non voulue par la France. C'est le cas du Mali et de la Guinée, et pour les pays qui ont pu passer par une case « élection », on peut citer la République centrafricaine. Dans les trois cas, sans l'aide officielle du Gouvernement russe, il n'aurait pas été possible de modifier la logique néocoloniale française dans la zone franc.

Le transfert des pouvoirs nationaux vers le niveau régional ne poserait pas de problème si la structure régionale ne s'évertuait pas systématiquement à offrir des positions correspondant aux injonctions d'une certaine communauté internationale, transformant la CEEAO (dite CEDEAO) en une institution qui impose les décisions étrangères aux Etats-membres de la sous-région d'Afrique de l'Ouest qui ne se soumettent pas aux diktats de certains pays non africains. Bien sûr, il a fallu que les « peaux noires et masques blancs » jouent leur partition dans certains pays, au rang desquels la Côte d'Ivoire d'Alassane Ouattara, le Sénégal de Macky Sall, le Togo de Faure Gnassingbé, mais aussi le Niger de Mohamed Bazoum, etc.



#### 4. LA FRANCE N'A PAS DE MERCENAIRES EN AFRIQUE : MAIS QUI A TUÉ THOMAS SANKARA ?

D'ailleurs, la France ne peut nier, par le passé, avoir systématiquement utilisé des mercenaires en Afrique aux dépens des Peuples africains. La France ne s'est jamais excusée auprès des martyrs africains de ces actions militaro-mafieuses en Afrique. Et aujourd'hui, la France ne peut nier disposer d'une « légion étrangère » dont les acteurs peuvent fonctionner comme des électrons libres, mais aussi sous contrat secrets, à l'instar d'armées ou de sociétés militaires privées mais agissant pour l'intérêt d'un Etat néocolonial. L'échec cuisant du coup d'Etat de mercenaires militarisés avec le français Bob Denard et de ses « hommes de main » le 16 Janvier 1977 en République Populaire du Bénin avait pour objet de mettre fin au pouvoir militaire-marxiste du Colonel Mathieu Kérékou.

Les victimes africaines du mercenaire Bob Dénard et d'autres moins connus en Afrique ne pourront qu'être outrées face à l'avalanche des tentatives de « réhabilitation » nauséabonde de mercenaires français en Afrique à titre posthume que sont les vocables utilisés par les médias politiquement corrects. Il est question de « baroudeurs », de « corsaires » ou encore de « gangsters<sup>7</sup> », titres auxquels il faudra systématiquement rajouter « de la République » pour se rapprocher de la vérité et des responsabilités, ou alors de l'impunité de la République française. Pourtant, ces mercenaires français, connus et moins connus, ont été systématiquement des agents des réseaux occultes de la Françafrique et se présentaient comme des agents secrets de la lutte « anti-communiste » au cours de la guerre froide entre les Occidentaux de l'Ouest et de l'Est. En réalité, ces mercenaires menaient une guerre néocoloniale. Bob Denard fut un ancien de la Marine nationale, mercenaire dans de nombreux pays africains, symbole du néocolonialisme et des services secrets est décédé<sup>8</sup> le 13 octobre 2007, atteint de la maladie d'Alzheimer<sup>9</sup>. En Afrique où Bob Dénard a sévi pour le compte de la France et pour son propre compte, cette maladie est considérée comme une « précondition » pour lui permettre d'entrer en « enfer », car les souffrances des victimes ne peuvent rester « impunies » et passer par « pertes et profits ».

Lorsque les abus des « mercenaires français » étaient devenus trop voyants, la France désavoue ses mercenaires pour se refaire une virginité dans le monde l'après-guerre-froide. Mais, le principe n'a pas disparu, au contraire. Aujourd'hui, les Etats ont toujours des mercenaires organisés en sociétés militaires et paramilitaires qui agissent sous contrat. Il est donc parfois difficile de les associer directement à un pays. Toutefois, face à une concurrence de plus en plus acharnée sur ce marché en Afrique, et face à des sociétés militaires analogues d'un pays ne faisant pas partie de l'alliance transatlantique, la France, unilatéralement, crie au scandale. Mais la « real politik » finira par reprendre ses droits.

En s'assurant de ne pas livrer toute la vérité sur son rôle et celui de la Côte d'Ivoire dans l'assassinat de Thomas Sankara<sup>10</sup>, un panafricaniste du Burkina-Faso, Chef d'Etat ayant subi les « actes » de mercenaires officieux et officiels qui refusent de s'identifier, la France n'a offert qu'une partie lilliputienne des « archives classées « secret défense nationale » sur l'assassinat de Thomas Sankara... Sur ce plan, Emmanuel Macron, Président de la République française, n'a pas à ce jour ouvert les parties substantielles des « secrets défense » pour permettre le rétablissement de la vérité et de la responsabilité des uns et des autres<sup>11</sup>. Il n'a donc pas honoré sa parole prononcée en 2017 selon laquelle il allait « lever la classification « secret défense nationale » sur toutes les archives françaises concernant cet assassinat. Bref, entre l'annonce et les faits, les lignes ont bougé mais les noms des commanditaires et de certains exécutants en première ligne auraient subi des formes dérivées d'Alzheimer. Sauf que cette néo-maladie française n'est ni neurodégénérative, ni évolutive et ni irréversible. Elle est simplement « unilatérale ».

Rappelons que suite à un coup d'Etat en 1983, Thomas Sankara, un militaire et capitaine de son état, a pris le pouvoir dans un pays appelé par la France coloniale de Haute-Volta, en Afrique de l'Ouest... en 1984, il a changé le nom de l'ancienne colonie française en Burkina Faso, signifiant en langue Mossi, langue du plus grand groupe



ethnique du pays le « pays des hommes intègres ». Dans un discours à l'Assemblée générale des Nations unies en 1984, Thomas Sankara a justifié son coup d'Etat militaire comme suit : « *Je viens ici d'un pays dont les sept millions d'enfants, de femmes et d'hommes refusent de mourir plus longtemps d'ignorance, de faim et de soif. Mon aspiration est de parler au nom de mon peuple, au nom des déshérités du monde. Et d'exposer les raisons de notre révolte* ».

Le gouvernement panafricaniste de Sankara s'est focalisé sur d'importantes refondations de l'économie fondée sur la redistribution et le retour de la dignité de la citoyenne et du citoyen Burkinabé et au-delà, de celles et de l'Afrique. Les nationalisations, la redistribution des terres, la reforestation, la construction d'infrastructures et de logements publics, un accès élargi à l'éducation, des campagnes de vaccination et la promotion des droits des femmes en interdisant les mutilations génitales féminines, la polygamie et les mariages forcés sont quelques lignes dorsales structurant d'ailleurs une politique étrangère fondée sur le non-alignement où les anciennes puissances coloniales, ainsi que leurs « relais » comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont été considérés comme des sources de servitudes des nations africaines.

Thomas Sankara a été assassiné le 15 octobre 1987, à l'âge de 37 ans. Par qui ? C'est tout l'enjeu du procès en cours au Burkina-Faso, sans l'essentiel des archives françaises classées « secret défense nationale »<sup>12</sup>.

En parallèle, il faut savoir que la notion de « postcolonie » qui devait servir de vecteur pour faire oublier la « françafrique » est une doctrine fondée sur la projection réactionnaire au panafricanisme. Il fut question de divertir certains intellectuels africains en mal de reconnaissance africaine et panafricaine<sup>13</sup>. La nature ayant horreur du vide, la reconnaissance néocoloniale a pris la relève. Aucun Africain, ni aucun Panafricain sérieux n'ont été dupés. Le néocolonialisme a trouvé des acteurs blancs comme noirs de type « peau noire, masque blanc » pour confirmer le retour de la gouvernance de la servitude, notamment dans les paroles décomplexées et humiliante envers l'Africain de la zone franc pendant que la françafrique se « digitalise » !!!

## 5. LES ENJEUX DE LA SERVITUDE : NEOCOLONIALISME, NEOLIBERALISME ET MONDIALISME

Pourtant, feu Jerry John Rawlings, ancien Président du Ghana rappelait ceci : « *Quand le peuple est écrasé par ses dirigeants avec la complicité des juges, c'est à l'armée de rendre au Peuple sa liberté* ».

Le décalage entre la conscience de l'intérêt général et les dérapages plus ou moins délibérés des pratiques se retrouvent autant dans les milieux civils que dans les milieux militaires.

La vérité est que le Ghana n'est pas un pays de la zone franc, et les militaires ghanéens ont un sens de l'éthique et de la défense des intérêts du Peuple qui semble avoir été mis sous silence au Togo, pour ne pas dire neutralisé compte tenu de la longue période (près de 60 ans) pendant laquelle le rôle des militaires togolais était de servir de béquilles au pouvoir dictatorial de feu Etienne Eyadéma Gnassingbé, puis aujourd'hui, de soutien au pouvoir autocratique et de plus en plus dictatorial de son fils, Faure Gnassingbé, tous deux fondés sur :

- les anti-valeurs ;
- la contre-vérité des urnes ; et
- la contre-vérité des comptes publics et la corruption ; et
- l'abus du droit, de la force et de la torture morale, physique et professionnelle.
- 

Le problème est que si d'antan, feu Dr. Kwame Nkrumah voyait dans *le néocolonialisme la dernière étape de l'impérialisme*<sup>14</sup>, aujourd'hui, il faut bien se rendre compte qu'il n'y a pas de dernière étape dans un processus de servitude et d'exploitation du peuple africain fondé sur le néocolonialisme et le « mondialisme »<sup>15</sup>. Il y a en fait



eu des mutations et des formes nouvelles de sous-traitances dé-racialisées pour œuvrer vers l'émergence d'un Etat mondial.

Le Peuple africain dans son ensemble, le peuple togolais en particulier, n'ont pas encore pris conscience de cet état de fait. Mais il suffit de faire l'historique des inégalités entre « blancs et noirs » pour constater qu'aujourd'hui, les inégalités se situent plus entre celles et ceux qui soutiennent le processus d'alignement, voire d'accompagnement du nouvel ordre économique et social du « mondialisme » et celles et ceux qui y résistent. Anti-démocratique par essence, le mondialisme est avant tout un système culturel qui trouve paradoxalement la justification de son existence dans :

- une liturgie des anti-valeurs ;
- un contrôle progressif et intégral du citoyen et des peuples ;
- un fonctionnement basé sur la non-transparence, le secret et le silence ; et perdue grâce à
- une organisation promouvant l'opium des consciences des peuples via les médias politiquement corrects dit « médias mainstream » ; et
- une volonté de supériorité néocoloniale, imposée grâce à des soutiens locaux africains – décideurs ou pas- et censés mater toutes les velléités de retour à la liberté et à l'autodétermination.

Les inégalités et autres contre-vérités des urnes ne sont que des conséquences d'une architecture de la servitude.

Sous le prisme d'une affirmation en 1938, augurant d'un présent et d'un futur malsain pour le monde et singulièrement pour l'Afrique, Bernard Shaw affirmait déjà que « *Le monde appartient désormais aux grands Etats puissants : les petits doivent soit s'intégrer dans les grands, soit se voir définitivement écrasés*<sup>16</sup> ». Cette voie tracée de la « servitude<sup>17</sup> » ne concerne pas que les « grands Etats puissants », mais de plus en plus, les grandes entreprises multinationales néocoloniales qui contrôlent de plus en plus les Etats. Cette prémonition ne peut être la trajectoire définitive des Peuples africains, togolais en particulier, même s'il s'agit de la colonne vertébrale du système expansionniste que constitue le mondialisme<sup>18</sup>.

Le mondialisme apparaît de plus en plus comme une mutation de l'impérialisme, une politique ou une pratique par laquelle un pays, une entreprise ou une organisation multinationale accroît sa puissance en prenant le contrôle, sous toutes les formes pacifiques ou non pacifiques, d'autres régions du monde.

Cette prise de contrôle du bien d'autrui ne se fait plus de manière barbare, comme au temps de la colonisation et de l'exploitation de la femme et de l'homme noirs considérés comme un bien meuble, mais s'opère avec une subtilité remarquable consistant à identifier au sein du territoire cible, les femmes et les hommes prêts à trahir leur peuple mais disposant d'un minimum de formatage à l'ordre militaire pour, sans états d'âmes, éliminer tous celles et ceux qui s'opposeraient, directement ou indirectement, à l'avènement du projet mondialiste.

De fait, on est passé du néocolonialisme au néolibéralisme, puis au mondialisme, même si certains avaient tenté de noyer les pistes avec les errements de la Françafrique de toutes les couleurs, blanches, noires et métissées. Si c'est en cela qu'il fallait comprendre l'assertion de Léopold Sédar Senghor selon laquelle l'avenir de l'Afrique est dans le métissage, alors ce dernier ne peut qu'être considéré aujourd'hui comme un panafricaniste. Il suffit de rappeler que c'est lui qui a mis en prison sans motif, Cheick Anta Diop et vraisemblablement a veillé à ce que les conditions carcérales soient suffisamment mauvaises pour que ce dernier y perde la vue...

De même que selon Cheik Anta Diop, Léopold Sédar Senghor se sert de la négritude « *pour procéder à la destruction de la vraie culture africaine*<sup>19</sup> », de même les tenants du mondialisme se servent d'une grande majorité de chefs d'Etat africains pour « procéder au contrôle financier de l'Union africaine, à la neutralisation de la CEEAO dite CEDEAO, et à l'obéissance des Chefs d'Etat, et à la soumission-subordination des militaires non-nationalistes et non patriotes et servant de piliers à l'ordre de la démocratie spoliée. Les militaires africains,





surtout en zone franc, demeurent pour l'essentiel, des pourfendeurs de liberté des peuples africains et de véritables courroies de transmission du maintien de la servitude que constituent les déclinaisons de la postcolonie : néocolonialisme, néolibéralisme et mondialisme.

## 6. LE « SOFT POWER » À L'AFRICAIN : ASSURER LE RUISSELLEMENT UNIQUEMENT AU SEIN DU SYSTÈME GNASSINGBÉ

De ce fait, le « soft power en Afrique », au Togo en particulier, se résume à la capacité à attirer, à soudoyer, à acheter, à coopter ou à menacer, plutôt qu'à contraindre (contrairement au hard power) pour façonner les préférences des uns et des autres pour le pouvoir, ce par l'attrait pour la « connaissance », la séduction par l'argent, la promotion du paraître ou de l'avoir sur l'être et la distribution d'une parcelle de pouvoir, largement contrôlée ou télécommandée. Cela a permis de « neutraliser » une certaine opposition politique qui semble en avoir accepté le principe, tant le besoin de rejoindre le clan des « puissants » est devenu une urgence suite à des décennies de pauvreté dans le rôle d'opposants.

Même les religieux de toutes obédiences n'y voient que peu d'inconvénients, dès lors que leur pouvoir « temporel » de lavage des consciences et neutralisation de la colère face à l'injustice et aux inégalités fait place à des « avantages » matériels non négligeables.

Il est bien question pour les tenants centralisés ou décentralisés du mondialisme (pays ou groupes de pays, individu ou groupes d'individus, organisations/entreprises ou groupes d'organisations/entreprises) puissants, souvent organisés sous forme d'oligarchies financières, de changer et surtout d'influencer le cours de l'histoire pour l'ajuster au dogme du mondialisme. Les pays africains qui servent de terrain de jeu sont ceux qui se retrouvent classés par les critères suivants :

- un faible niveau d'éducation ;
- un taux élevé de religiosité qui annihile le sens critique et de prise de conscience individuelle et collective pour une appropriation du pouvoir démocratique ;
- un niveau élevé de pauvreté et d'inégalité ; et
- un nombre important de militaires, -souvent affairistes- et un budget militaire et de sécurité exorbitant par rapport à la taille de la population civile.

Le Togo, avec des dirigeants civils zélés et des militaires prompts au mimétisme pour se maintenir au pouvoir et préserver le statu quo des avantages et des rentes de situation, est devenu un terrain d'expérimentation à succès. Compte tenu de l'impossible alternance politique et la mainmise d'une partie des militaires claniques et non républicains sur tout ce qui peut générer de la richesse au Togo, les militaires non républicains demeurent une garantie pour le maintien du régime d'oppression des peuples africains, du peuple togolais en particulier.

En réalité, le jeu est plus pervers que cela n'y paraît. Il est aussi en fait question :

- d'empêcher toute velléité de création de richesses de prospérer, d'où les rackets systématiques sur les entreprises non membres des cercles fermés ésotériques, du pouvoir ou du clan ou de la famille des tenants du pouvoir ou des militaires ; et surtout
- d'empêcher la redistribution sous forme de ruissellement de toutes formes de richesses en dehors de tous contrôles ou dépendances du système Gnassingbé et de son parti politique (UNIR – Union pour la République).



La circulation des fruits de la croissance économique ne doit se faire qu'au sein du clan Gnassingbé, élargi si nécessaire, mais pas en dehors de celui-ci. Il va de soi que le « soft power » à la « togolaise » ne peut assurer le ruissellement économique uniquement qu'au sein du système Gnassingbé.

Pour perpétuer un tel système qu'il faut bien qualifier de népotisme, le système Gnassingbé a besoin des militaires dont les vertus principales à savoir le courage, le sens du devoir, l'honneur et l'intégrité, sont focalisées pour satisfaire le système Gnassingbé dont ils sont « actionnaires » ou « sociétaires ».

Le népotisme est une forme de préférence, de clientélisme et de favoritisme accordés aux parents, aux alliés, aux apparentés et même tous les opportunistes, avec comme contreparties, l'arbitraire, l'usurpation et la persécution envers ceux qui ne sont membres de ce cercle fermé aux intérêts bien compris. De fait pour éviter des surprises, une partie des militaires doit pouvoir bénéficier du ruissellement économique, en termes de participation à la rente et aux affaires qui rapportent aux Togo.

## 7. LES MILITAIRES AFRICAINS DOIVENT REJOINDRE LE PEUPLE AFRICAIN, TOGOLAIS EN PARTICULIER

Aujourd'hui, il faut faire le diagnostic du retour du néocolonialisme en zone franc du fait de l'ancienne puissance coloniale et du rôle jupitérien et répressif d'institutions régionales non démocratiques. Dans le cas du Togo, il faut souligner le rôle d'un gouvernement clanique et minoritaire, jouant le rôle de supplétif des dirigeants occidentaux, qui finit par pousser le Peuple togolais et sa Diaspora dans leurs derniers retranchements. En effet, l'alternative politique n'existe plus au Togo car pour servir Faure Gnassingbé, il faut non pas montrer un « pass sanitaire », mais bien « un pass de soutien zélé à Faure Gnassingbé ou à son parti », notamment en démontrant en interne, que l'on revendique le statut :

- de militaires soumis, affairistes et lâches<sup>20</sup> ;
- d'avocats, de notaires, de juges, de commando-milices ou de simples citoyens alignés et alimentaires ;
- de dirigeants de l'opposition neutralisateurs des alternatives politiques au service du Peuple togolais.

En effet, avec l'institutionnalisation du processus d'interdiction récurrente de toutes manifestations dans le pays, en vertu d'un système de non-autorisation validée par une illégalité systématique et systémique des contestations du pouvoir, le Peuple togolais risque de comprendre que la phase de désobéissance civile non accompagnée d'une phase armée de l'insurrection populaire sont devenues indispensables pour faire émerger une alternative à Faure Gnassingbé au Togo. Il s'agit de contrecarrer toute velléité de contestation du pouvoir.

La solution passe par un coup d'Etat ? NON !!! Il passe par un combat pour la libération du Peuple togolais, avec les militaires patriotes, nationalistes, panafricains. Ce marathon démocratique qui a commencé depuis les années 1963 suite à l'assassinat de Sylvanus Olympio, le premier Président démocratiquement élu en Afrique, ne manquera pas d'atteindre son but, malgré le déplacement et le recul réguliers et de manière illégale de la borne d'arrivée par le pouvoir en place, au moyen d'un jeu arbitraire et originellement anticonstitutionnel du jeu de renouvellement des deux mandats présidentiels sous la forme d'une « remise à zéro des compteurs » et de la pratique d'un processus de la contre-vérité des urnes et des comptes publics dont profitent à satiété, les militaires anti-démocratiques togolais.

Avec de plus en plus de militaires africains formés en dehors des écoles militaires françaises, mais au sein d'autres écoles, notamment anglophones, russes ou chinoises, le rôle des militaires africains à défendre les intérêts du peuple africain tend à évoluer. Le retour des coups d'Etat militaires en Afrique est une réponse aux coups d'Etat constitutionnels avalisés par la Communauté internationale, les Nations Unies, les bilatéraux dont la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'organisation internationale de la Francophonie, l'Union européenne, l'Union africaine, la CEEAO dite CEDEAO.



Alors l'intervention des militaires dans la vie politique a surtout eu pour fonction d'empêcher l'émergence de la vérité des urnes et de la démocratie participative et intégrale. La grande muette, très pauvre dans les années 1960-70 a vite compris comment s'engraisser sans fournir trop d'efforts. Alors, la grande muette est devenue gourmande. Elle a choisi, ou plutôt a été choisie par les tenants du mondialisme, pour ramener au pouvoir les couches privilégiées censées assurer la « stabilité » de la postcolonie, et d'y préserver certains intérêts privés y afférents, surtout lorsque ces couches ont été dépossédées du pouvoir par des forces nationalistes, panafricanistes et progressistes ou que le pouvoir a été tenu par des adeptes de la corruption sans limites qui ont été incapables de démontrer une bonne gouvernance au service du Peuple africain.

Mais attention à la ruse des « régimes militaires » ou « civilo- militaires et ésotériques » qui utilisent un langage progressiste souvent populiste pour mieux maîtriser et brider le Peuple africain en marche vers son auto-détermination politique et économique.

Le seul gage de sérieux et de respect du peuple africain pour les militaires, est :

- de rejoindre le Peuple africain, togolais en particulier, dans sa quête de liberté et de démocratie non télécommandée de l'Occident ;
- en cas de coup d'Etat – constitutionnel ou pas-, de donner des gages en termes de délais pour quitter le pouvoir dans les 18 mois, tout en acceptant que la période de transition soit dirigée par une équipe de personnalités compétentes dont 70 % seront des civils, avec une parité femme-homme et un équilibre entre les régions et ethnies du pays ; et
- de suspendre de leurs fonctions dans le pays en transition politique, les dirigeants de la CEEAO dite CEDEAO tant qu'ils ne réintroduiront pas les objectifs de « développement » et de redistribution des fruits de la croissance économique au service du peuple africain, ce en préservant l'environnement et la biodiversité, dans les objectifs de la CEDEAO des peuples.

## 8. RECOMMANDATIONS DE CVU-TOGO-DIASPORA : LA FIN DES ACCORDS DE SECRETS DE DÉFENSE

Que ce soit au niveau national, régional ou continental, les sociétés africaines demeurent très fragmentées, avec des identités et solidarités à plusieurs dimensions qui ne sont pas nécessairement incompatibles. Cette interdépendance suppose un respect de l'équilibre ethno-régional tant dans les gouvernements -de transition<sup>21</sup> ou pas- que dans l'armée et les forces dites de sécurité. L'ésotérisme ne doit plus servir de centrales décisionnelles pour des coalitions hybrides civilo-militaires où en filigrane, ce sont encore les militaires qui tirent les ficelles, souvent pour le compte d'intérêts étrangers.

Compte tenu du rôle ambigu de l'armée dans l'évolution politique vers une démocratie de moins en moins participative des peuples en Afrique francophone, l'avenir des Nations africaines ne peut être confié aux seuls militaires<sup>22</sup>. En dehors des périodes exceptionnelles de Thomas Sankara ou de Jerry John Rawlings pour ne citer que ces deux exemples de gouvernance éclairée au service du Peuple et en guerre contre la corruption, les militaires ont été majoritairement des acteurs clé des processus de déstabilisation de l'organisation du Peuple africain pour sa liberté basée sur la vérité des urnes et la vérité des comptes publics. Les militaires, et l'armée africaine en général, ont compris qu'il était important d'assurer un « passage » à la tête de l'Etat pour s'assurer des postes de « rentes », si possibles juteux, avant de décider effectivement ou en façade, de retourner dans les casernes.

Si au sein de l'armée, il est possible en procédant par des abus de droit de générer des revenus indus dans les chaînes de valeurs liées à l'agriculture par l'appropriation des sols ou des récoltes, le transport, la logistique, la douane, les mines, et l'agro-alimentaire, etc., l'armée ne peut servir de lieu d'accumulation de richesses en



servant les intérêts des « anciens » militaires, devenus des conseillers, et véritables agents défenseurs des intérêts étrangers aux dépens du Peuple togolais. Les coups d'État ne peuvent servir qu'à créer des situations favorables aux intérêts des entreprises et des capitaux étrangers, avec des militaires devenus des agents intermédiaires sans scrupules pour les souffrances du Peuple. De fait, cette armée-là, souvent hiérarchisée sur une base clanique, ne sert que les intérêts et la sécurité d'une minorité au lieu de servir l'Etat, censé agir au nom de toutes les citoyennes et de tous les citoyens<sup>23</sup>. La prolifération de cette catégorie au sein même de l'armée africaine a généré une « classe sociale » à part entière, qui n'a d'avenir que si l'Etat non démocratique perdure. Il est possible de comprendre pourquoi les Constitutions sont régulièrement modifiées, en toute impunité, pour une troisième, puis quatrième mandat comme au Togo, avec le 5<sup>e</sup> mandat en prévision.

L'armée africaine est de plus en plus professionnalisée, composée d'officiers gradés qui ont compris, comme au Sénégal, d'occuper les postes bien payés avec les honneurs, plutôt que de s'immiscer dans le jeu politique sans une véritable compétence en matière de gouvernance de l'Etat. Avec le Ghana, le Cap-Vert, le Sénégal a démontré pour le moment, une résilience démocratique. Mais les expériences de ces pays ne sont exportables.

C'est aux populations qu'il revient de prendre en charge leur propre destin en ne faisant pas confiance :

- à des dirigeants de l'opposition institutionnelle et alimentaires ou légitimateurs des pouvoirs autocratiques; ou
- à des militaires compromis et redistributeurs des ruissellements de la corruption ; ou encore
- à des agents-doubles du pouvoir en place qui sont formatés pour tuer dans l'œuf les initiatives de la société civile et de la Diaspora indépendante et les empêcher d'offrir au Peuple togolais au cours d'une succession de conférences inclusives, des voies politiques alternatives au Peuple togolais.

Aussi, pour mettre fin à l'ambiguïté des institutions militaires en zone franc, togolaises en particulier, il faudra mettre fin aux accords secrets de défense avec la France, à ses objectifs de résultats tricéphales contradictoires, qui se font systématiquement aux dépens du Peuple africain, à savoir :

- sortir des accords secrets bilatéraux entre la France et les pays de la zone franc, fondés sur les vestiges et legs d'une culture des militaires africains servant dans les forces armées françaises coloniales ;
- ne plus respecter les accords ésotériques-militaro-civils établis par le Chef d'Etat local et ses réseaux d'influence pour faire des militaires africains des gardes rapprochées de ce dernier et de ses réseaux d'affidés par un jeu de participation tacite ou explicite dans la non-transparence des comptes publics et en bénéficiant de l'impunité face à la corruption ;
- ne plus s'engager à empêcher le Peuple togolais, notamment sa société civile, indépendante de Faure Gnassingbé et son système, comme au demeurant sa Diaspora indépendante, de s'organiser sur une base démocratique, pour offrir, dans le cadre de conférences inclusives, une alternative politique inclusive fondée sur un projet de société commun et un projet de transition politique.

Le 15 novembre 2021.

**La Direction du :**

**Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes.**

**SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :**

1. Yves Ekoué AMAÏZO, Dr.
2. Jean-Pierre Akoété BALIKPO
3. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
4. Mathieu D'ALMEIDA



5. Koffi DEKU, Ing.
6. François FABREGAT
7. Geneviève MOUTON
8. Antoine Koffi OKOUTA
9. Antoine RANDOLPH, Dr.

-----  
**Contact et Coordination : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) et [rcdti@cvu-togo-diaspora.org](mailto:rcdti@cvu-togo-diaspora.org)**

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de société commun pour l'avenir du Togo en vue d'une transition.

\*\*\*\*\*

### © RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA

**Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI)** -----



**Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA)** -----



\*\*\*\*\*

**Mots-clés :** CVU-TOGO-DIASPORA - Faure Gnassingbé – Jean-Paul Omoulou - Militaires - Néocolonisation – Népotisme - RCDTI - Togo – Vérité des urnes et des comptes publics.

---

<sup>1</sup> Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, Accédé le 11 novembre 2021. Voir. [https://achpr.org/public/Document/file/French/achpr\\_instr\\_charter\\_fra.pdf](https://achpr.org/public/Document/file/French/achpr_instr_charter_fra.pdf)

<sup>2</sup> Monzonla, K. (2020). « Togo : Liste des détenus politiques dans les prisons ». In *togo-online.net*. 23 décembre 2020. Accédé le 12 novembre 2021. Voir <https://togo-online.net/togo/togo-liste-des-detenus-politiques-dans-les-prisons/>

<sup>3</sup> Fabregat, F. (2022). « Togo : comité pour la libération de tous les prisonniers politiques du Togo ». In *blogs.mediapart.fr*. 17 février 2021. Accédé le 12 novembre 2021. Voir <https://blogs.mediapart.fr/francois-fabregat/blog/170221/togo-comite-pour-la-liberation-de-tous-les-prisonniers-politiques-du-togo>

<sup>4</sup> Abiodun, B. (2021). « Africa's military coups ». In *Techpoint Africa*. 28 October 2021. Accessed 9 November 2021. Retrieved from <https://techpoint.africa/2021/10/28/techpoint-digest-199/>

<sup>5</sup> Adekanye J. B. (1985). "The Politics of the Post Military State in Africa". In Clapham C. et Philip G., (eds.) (1985). *The Political Dilemmas of Military Regimes*. Croom Helm. J. B. : London, p. 78.

<sup>6</sup> Przeworski A. (1986). « Some Problems in the Study of the Transitions to Democracy ». In O'Donnell G. et al., (eds.) (1986). *Transitions from Authoritarian Rule: Comparative Perspectives*. John Hopkins University Press: Baltimore, p. 57.

<sup>7</sup> Bruyère-Ostells, W. (2016). *Dans l'ombre de Bob Denard*. Nouveau Monde Editions : Paris.

<sup>8</sup> Bourcier, N. (2007). Disparition de Bob Denard, mercenaire. In le Journal Le Monde. 17 octobre 2007. Accédé le 10 novembre 2021. Voir [https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2007/10/17/bob-denard-mercenaire\\_967897\\_3382.html](https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2007/10/17/bob-denard-mercenaire_967897_3382.html)

<sup>9</sup> La maladie d'Alzheimer est la forme la plus courante de démence, une maladie neurologique caractérisée par une perte des capacités mentales suffisamment grave pour interférer avec les activités normales de la vie quotidienne, qui dure au moins six mois et qui n'est pas présente dès la naissance. Cette maladie survient généralement à un âge avancé et est marquée par un déclin des fonctions cognitives telles que la mémoire, le raisonnement et la planification.

<sup>10</sup> Surin, K. (2021). "The Trial of Thomas Sankara's killers". In *www.counterpunch.org*. 20 october 2021. Accessed 12 November 2021. Retrieved from <https://www.counterpunch.org/2021/10/20/the-trial-of-thomas-sankaras-killers/>

<sup>11</sup> Lors d'un voyage au Burkina Faso en 2017, le président français Emmanuel Macron a déclaré qu'il allait lever la classification "secret défense nationale" de toutes les archives françaises concernant l'assassinat de Sankara. Voir Surin, K. (2021). Op. Cit.

<sup>12</sup> Douce, S. (2021). « Burkina Faso : au procès Sankara, l'état se resserre autour des commanditaires présumés de l'assassinat ». In Le Monde.fr/afrique. Accédé le 10 novembre 2021. Voir [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/10/burkina-faso-au-proces-sankara-l-etau-se-resserre-autour-des-commanditaires-presumes-de-l-assassinat\\_6101653\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/10/burkina-faso-au-proces-sankara-l-etau-se-resserre-autour-des-commanditaires-presumes-de-l-assassinat_6101653_3212.html)

<sup>13</sup> Mbembe, A. (2000). *La postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Editions Karthala : Paris.



- 
- <sup>14</sup> Nkrumah, K. (1956). *Neo-Colonialism: The Last Stage of Imperialism*. Panaf Books Ltd. : Accra.
- <sup>15</sup> Hillard P. (2020). *Chroniques du mondialisme 2010-2020* (version revue et augmentée). Culture & Racines : Paris.
- <sup>16</sup> Cité dans Halévy, E. (1938). *L'ère des tyrannies*. Paris.
- <sup>17</sup> Hayek, F. A. (2013). *La route de la servitude*. Traduit par Georges Blumberg. Presses universitaires de France : Paris.
- <sup>18</sup> Moncomble, Y. (1981). *L'irrésistible expansion du mondialisme*. Editions Faits et documents : Paris.
- <sup>19</sup> Mulongo, F. (2020). « Sénégal : Lettre ouverte de Cheick Anta Diop à Senghor ! ». In *Reveil-FM International*. 5 août 2020. Accédé le 10 novembre 2021. Voir <https://fr.linkedin.com/pulse/s%C3%A9n%C3%A9gal-lettre-ouverte-de-cheick-anta-diop-%C3%A0-senghor-freddy-mulongo>
- <sup>20</sup> Canisuis (2021). « Assassinat du Col Madjoulba : un an après, ce que révèle l'enquête ». In *Libertetogo.info*. 7 mai 2021. Accédé le 12 novembre 2021. Voir <https://libertetogo.info/societe/assassinat-du-colonel-madjoulba-un-an-apres-lenquete-pietine-toujours/>. A ce jour, Faure Gnassingbé refuse de rétrocéder le corps du Colonel Majoulba, lâchement assassiné dans ses bureaux et par derrière, pour que la vérité sur les commanditaires de cet assassinat apparaisse au grand jour.
- <sup>21</sup> Bratton M., and Van De Walle N. (1997). *Democratic Experiments in Africa. Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge University Press: Cambridge, p. 233.
- <sup>22</sup> Thiriot, C. (2008). « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation ». In *Revue internationale de politique comparée*. 1<sup>er</sup> juin 2008. 2008/1 (Vol. 15), pp. 15 à 34.
- <sup>23</sup> Yannopoulos T. et Martin D. C. (1972). « Régimes militaires et classes sociales en Afrique noire ». In *Revue Française de Science Politique*, 22 (4). Août 1972, pp. 847-882. Accédé le 11 novembre 2021. Voir [https://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1972\\_num\\_22\\_4\\_418966](https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1972_num_22_4_418966).